Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 074-257402560-20260826-D26_AOUT2026-DE

Bureau du 26 août 2026

L'an deux mille vingt-six, vingt-six août à quatorze heures, le bureau du syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni dans les locaux du SIAC à Thonon-les-Bains, sous la Présidence de Michel CAPLOT, Président.

Délégués présents :
CAPLOT Michel, Président
LACHAT Hervé, 1er Vice-président
DENNE Jean-Claude, 2ème Vice-président
GERDIL Frédéric, 3ème Vice-président
WALKER James, 4ème Vice-président
MAXIT Nathalie, Membre du Bureau
GRENAT Maryse, Membre du Bureau,
DETURCHE Sandrine, Membre du Bureau
BERGER Jean-François, Membre du Bureau
BENED Régis, Membre du Bureau

Absents/excusés :

DEAGE Joseph, 5ème Vice-président
DEMOLIS Cyril, Membre du Bureau

Secrétaire de séance : James WALKER
Nombre de délégués membres du Bureau : 12 délégués
Date de convocation : 20 août 2026

Point n°4 - Organisation réunion publique bourse foncière forestière

M. Jean-Claude DENNE, Vice-Président du SIAC en charge des politiques contractuelles, rappelle que le SIAC a mis en place une bourse foncière forestière sur l'ensemble du territoire depuis 2019. Les actions mises en place dans le cadre de ce projet ont permis au territoire de s'impliquer fortement dans la restructuration du foncier forestier. Actuellement, cette action a permis de :

- Créer 663 annonces de vente de parcelles forestières représentant plus de 510,79 ha,
- Mettre en relation des acheteurs potentiels avec les vendeurs sur plus de 349,84 ha.
- Acheter 157,28 ha de forêt par des collectivités ou des propriétaires privés motivés par la gestion forestière.

Parallèlement à cette bourse foncière forestière, le SIAC accompagne la création et le développement de structures de regroupement de propriétaires forestiers afin de lutter contre le morcellement foncier. Ainsi, sur le territoire du Chablais, le SIAC participe activement à l'animation de 4 Associations Syndicales Libres de Gestion forestière (ASLGF) et à 2 Associations Syndicales Autorisées (ASA) de gestion forestière.

Afin de poursuivre ce travail sur le foncier forestier, le SIAC souhaite relancer un publipostage auprès des propriétaires forestiers du Chablais pour les inviter à une réunion publique sur :

Comment favoriser l'adaptation des forêts aux changements climatiques ?

Ordre du jour :

Envoyé en préfecture le 09/09/2026
Reçu en préfecture le 09/09/2026
Publié le
ID : 074-257402560-20260826-D26_AOUT2026-DE

1- Bref aperçu de la forêt chablaisienne

2- Quelles sont les conséquences du changement climatique pour nos forêts ?

3- Que peuvent faire les propriétaires forestiers pour soutenir l'adaptation de leurs forêts ?

4- Qui sont les acteurs du territoire au service des propriétaires forestiers pour les accompagner ?

Dans le cadre de l'organisation de cette réunion publique à destination des propriétaires forestiers du territoire, le service des politiques contractuelles propose de faire un publipostage auprès de 17 596 personnes habitant en Haute-Savoie (nombre de propriétaires physiques identifiés au cadastre et avec une adresse postale complète). Ce publipostage est divisé en 2 avec :

- 5 097 courriers pour les propriétaires ayant au moins 1 parcelle au sein d'une ASLGF afin de les informer de l'existence de cette dernière.
- 12 499 courriers pour les propriétaires n'ayant pas de parcelle au sein d'une ASLGF.

Dans ces publipostages, il y aura 3 documents :

- Le courrier personnalisé pour inviter les propriétaires forestiers à cette réunion publique avec l'ordre du jour, avec en plus pour le courrier des propriétaires concernés un paragraphe d'information sur les ASLGF.
- Le formulaire de mise en vente de parcelle forestière pour les propriétaires qui souhaiteraient vendre leur forêt.
- Un document de communication sur les acteurs de la forêt privée présents sur le territoire et leurs rôles.

Nous avons reçu 2 devis pour réaliser cette communication :

- Le 1er devis à 13 448,02 euros TTC de l'entreprise Groupe Routage,
- Le 2nd devis à 12 536,70 euros TTC de l'entreprise Oficio.

D'un point de vue technique et logistique, l'offre de l'entreprise répondant le mieux aux attentes du SIAC est celle de l'entreprise Groupe Routage.

Après en avoir débattu, le Bureau à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** l'organisation de cette réunion publique sur « *Qui sont les acteurs du territoire au service des propriétaires forestiers pour les accompagner ?*»,
- **APPROUVE** le devis de l'entreprise Groupe Routage pour un montant de 13 448,68 euros pour la réalisation de ce publipostage,
- **AUTORISE** M. le Président du SIAC à signer tous les documents nécessaires pour l'organisation de cette réunion publique,

Le secrétaire de séance,

James WALKER

SIAC Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais

Le Président,

Michel CAPLOT

Acte certifié exécutoire après télétransmission le / /2026 et affichage le / /2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.